

DELIBERATION

Session ordinaire du 24 juillet 2015

L'an deux mille quinze, le 24 juillet à 20h30 le Conseil Municipal de la commune de **Masquières**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Thierry BOUQUET**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 juillet 2015

PRESENTS : MM Thierry BOUQUET – Jean-Claude RIGAL – Willy BIEBER – Prosper BASSET – Dimitry GRANDNER – André BOUYSSOU – Jean-Philippe CAPDECOMME – . Jean-Luc AVEQUIN - Jacob SNOWBALL – Christine BOUYSSOU

Excusés : M. Patrick BEAUMIER

Secrétaire : M. Jacob SNOWBALL

ORDRE DU JOUR :

1 – Travaux mairie et accessibilité : décision,

2 – Voirie rurale 2015 : devis,

3 – Avis sur le plan pluri-annuel de restauration de la ripisylve du Boudouyssou.

1.1 – MARCHE PUBLIC / 019-2015 :

1 – Travaux d'accessibilité et sanitaires de la mairie : décision et devis :

Vu l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014, relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public... Les communes ont la possibilité de demander une prorogation de délai de dépôt de l'Agenda d'Accessibilité programmée avant le 27 septembre 2015.

L'accessibilité de la mairie peut être réalisée par la mise en place d'une plateforme élévatrice au droit de l'escalier. Les travaux sanitaires consistent à aménager dans la mairie un espace évier kitchenette et un WC aux normes d'accessibilité. La mise en place d'une petite micro station pour eaux usées est nécessaire.

L'accessibilité de la salle des fêtes nécessite la révision de la pente de la rampe d'accès existante et la pose de garde corps.

Monsieur le Maire explique que ce dossier peut être subventionné par l'Etat et le Conseil Général du 47 à hauteur de 50% et que les travaux peuvent être réalisés par tranche selon leur priorité.

Une première estimation des travaux est faite avec la présentation des devis déjà reçus en mairie pour l'achat et l'installation d'un élévateur. Une discussion s'engage sur la nécessité de faire appel à la commission d'accessibilité de la DDT pour finaliser le projet. Cette formalité sera engagée.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents, après en avoir délibéré :

- Décide de réaliser les travaux d'accessibilité et d'aménagement des bâtiments communaux mentionnés et de ne pas déposer de demande de dérogation ou de prorogation de délai,
- Décide de lancer les différentes consultations de prix complémentaires et nécessaires à la réalisation de ces travaux et de déposer les autorisations d'urbanisme en vigueur,
- Décide de solliciter l'aide du Conseil Général du 47 et de l'Etat,
- De réaliser ces travaux par tranche si besoin,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

7.1 – DECISION BUDGETAIRES / 020-2015 :

2 – Devis voirie rurale 2015 :

Monsieur le Maire rappelle les discussions précédentes concernant les travaux les plus urgents à entreprendre sur la voirie rurale.

Il présente les nouveaux devis adressés par FUMEL COMMUNAUTE pour la réfection des voiries de "Lartel", de "Las Gonies", de "Cadousses", de "Camp d'Amoun" et de la "Loubatière".

Les devis suivants sont retenus pour le matériel, la main d'œuvre et la fourniture :

- Chemin de Lartel : 1.180,31 € TTC,
- Chemin de Las Gonies : 658,68 € TTC,
- Chemin des Cadousses : 3.211,13 € TTC

Soit un total de 5.050,12 € TTC de travaux réalisés par FUMEL COMMUNAUTE.

Les travaux du chemin de la Loubatière sont reportés en 2016. Le chemin de "Camp d'Amoun" sera amélioré avec de l'enrobé dans un premier temps.

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents

- Décide d'accepter l'ensemble des devis présentés par Fumel Communauté,
- Décide de mandater la dépense en section de fonctionnement du budget 2015,
- Autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

8.8 – ENVIRONNEMENT / 021-2015 :

3 – Avis sur le plan pluri-annuel de restauration de la ripisylve du Boudouyssou :

Le maire informe le CM que la commission du Boudouyssou du SmaVlot47 souhaite reconduire un programme de gestion du bassin versant du Boudouyssou.

Afin d'obtenir une nouvelle autorisation d'intervention pour les 5 prochaines années, un second programme de gestion a été élaboré par les élus du bassin versant accompagnés par le technicien de rivières du SmaVlot47.

Ce dossier a été soumis à « enquête publique » du 17 juin 2015 au 20 juillet 2015.

Après avoir consulté le dossier d'enquête publique le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- De délibérer en faveur de la réalisation de ce programme pluriannuel de gestion,
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la présente délibération.

Questions diverses :

PLUi : l'enquête publique du PLUi aura lieu pour l'ensemble des communes de Fumel Communauté du 17 août au 18 septembre 2015. Un commissaire enquêteur sera présent sur la commune de Masquières le 11 septembre de 14h00 à 17h00. Prosper BASSET explique que des surfaces de parcelles ont été retirées du zonage aux lieux dits "Las Gonies" et "Pis" et qu'il sera difficile d'intervenir pour annuler cette décision.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare clos la séance ordinaire du 24 juillet 2015 à 22h30.

Ont signé au registre les jours, mois et an susdits :

Thierry BOUQUET

Jean-Claude RIGAL

Willy BIEBER

Prosper BASSET

Dimitry GRANDNER

André BOUYSSOU

Jean-Philippe CAPDECOMME

Jean-Luc AVEQUIN

Jacob SNOWBALL

Christine BOUYSSOU